

Calendrier de la Formation 2012 :

- ☞ **Inscription : EN COURS**
DOSSIER A RETIRER AUPRES DU CRE GUYANE
- ☞ **CEP 2 :** Janvier 2012 (Nouvelle cession sur demande)
- ☞ **Sélection :** Le 13 Janvier 2012
- ☞ **Positionnement :** Le 13 janvier 2012
- ☞ **Formation :** Du 16 janvier au 30 novembre 2012

Formation continue en heures :

12 semaines de Formation réparties sur 6 regroupements (385h de formation) :

- ☞ Du 16 au 28 Janvier (MSP) Guyane
- ☞ Du 12 au 24 Mars (Animation) Guyane
- ☞ Du 7 au 19 Mai (Perfectionnement) Guyane
- ☞ Du 9 au 27 Juillet (Technique) en Métropole
- ☞ Du 5 au 17 novembre (Dossiers) Guyane

420 h de stage en entreprise :

Réparties entre Janvier et Novembre régies par une convention de stage, durant les vacances scolaires, les week-ends, et soirées.

Coût de la formation :

Le coût de la formation est de 11 350 € pour 10 mois de formation.

Centre de Formation Agréé :

A.PRO.S.E.P.
81, rue Christophe Colomb
97300 CAYENNE

Responsable Formation :

M. Jean-David POQUET
Téléphone : 0694.24.17.19
@ : aprosep@wanadoo.fr

Organisme Chargé de la Formation :

Comité Régional d'Equitation de Guyane
7, lotissement Garin
97355 MACOURIA

Chargée de mission :

Mlle Sarah Bouffet
Téléphone : 0694.42.83.20
@ : cheval.guyane@gmail.com



FORMATION GUYANE

BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT



ACTIVITE EQUESTRE

MENTION EQUITATION



SESSION 2012

Le B.P.J.E.P.S Activité Equestre en Guyane

Le B.P.J.E.P.S Activité Equestre mention Equitation, est un brevet délivré par le Ministère de la Jeunesse des Sport et de la Cohésion Sociale de niveau IV.

Ce Diplôme permet d'enseigner l'équitation du niveau débutant jusqu'au premier niveau de compétition de manière autonome au sein de structures affiliés ou en tant que moniteur indépendant.

Les périodes de formation seront enseignées par des instructeurs venant de métropole pour les U.C. de la spécialité et des formateurs Guyanais pour les U.C transversales.



Le profil du métier

Le métier de moniteur est avant tout un métier de passion qui allie la volonté de transmettre son savoir et le travail du cheval. Être moniteur c'est savoir s'adapter à différents publics, observer sa cavalerie, accueillir et informer les clients.



Public concerné :

- **Salariés** dans le cadre de la formation professionnelle (contrat, période de professionnalisation, d'un congé individuel de formation) ou autre prise en charge par l'employeur.
- **Demandeurs d'emploi**, sous réserve d'une prise en charge par Pôle Emploi (différents dispositifs), ADI ou Conseil Régional.
- **Candidats libres.**
- **Diverses possibilités de financement** sont envisageables, n'hésitez pas à vous renseigner auprès des organismes concernés. Ces financements sont individualisés et dépendent de votre statut.

Les conditions d'accès :

- ☞ Etre titulaire du Galop 7,
- ☞ Avoir 18 ans à la fin de la formation,
- ☞ Satisfaire aux exigences préalables, Ou être titulaire du CEP 2,
- ☞ Etre titulaire de AFPS ou du PSC 1
- ☞ Réussir aux épreuves de sélections



Organisme de Formation :

La formation est organisée selon le principe de l'Alternance mêlant période de regroupement en Centre et mise en œuvre en entreprise. Durant toute sa formation, chaque stagiaire est accompagné en centre par un formateur référent, et sur le terrain par un tuteur.

Idées d'Entreprise :

☞ Le Club Hippique de Kourou :

4 avenue Rosilvine
Boite Postale 106
97373 Kourou
Tél : 0594. 32 24 54
Email : contact@chkourou.com

☞ Les Ecuries de Fort Diamant :

Pk 13 rte des plages
97354 Rémire-Montjoly
Tél : 06 94 43 63 62

☞ Pony Club Cric Crac

Pk 9.2
Route de Rémire
97354 Rémire-Montjoly
Tél : 05 94 35 41 00

☞ L'Etrier Guyanais

PK 22.5
Route Nationale 2
97311 Roura
Tél : 06 94 41 52 62